



SETTIMANALE CORSU
D'INFORMAZIONE
SETTIMANALE CORSU

INTERVIEW **PAUL-ANDRÉ COLOMBANI**
DÉPUTÉ DE CORSE DU SUD

**« EN CORSE, LE SYSTÈME DE
SANTÉ N'EST PAS FINANÇÉ
COMME IL FAUT »**

PROPOS RECUEILLIS PAR
MANON PERELLI

PAGES 4 À 5



© Pariza-vecchio - © GrilloJules - Adobe Stock.com

1,60€

JOSÉPHA GIACOMETTI

INTERVIEW P6 À 7

**Corsica Orientazione fait sa première
rentrée**



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I

À LA UNE

PAUL-ANDRÉ COLOMBANI

"Le système de Santé n'est pas financé comme il faut..."

P4-5



OPINIONS

P3

ORIENTAZIONE

CORSICA ORIENTAZIONE FAIT SA PREMIÈRE RENTRÉE

P6-7

ECONOMIE

LE TÉLÉTRAVAIL, GRAND GAGNANT DE LA CRISE SANITAIRE

P8

SOCIÉTÉ

DEVENIR VÉGÉTARIEN, OUI, MAIS...

P16-17

POLITIQUE

CARNETS DE BORD

P18-19

ANNONCES LÉGALES

P9-14

Vous aimez écrire et/ou prendre des photos ?
Vous avez une bonne connaissance de la vie publique, culturelle, associative et sportive dans votre bassin de vie ?

Vous souhaitez mettre en lumière les initiatives qui y voient le jour ?

Vous vivez en Centre-Corse, dans le Cap, la région de Vico, celle de Bonifacio ou le Sartenais ?

REJOIGNEZ L'ÉQUIPE CLP D'ICN

Écrivez-nous: journal@icn-presse.corsica

À MODU NOSTRU

Bona riintrata à tutti !

Eccuci ! L'istati campa i so ultimi ghjorni è tutti quant'è no semi, o quasgi, emi fattu u nostru ritornu nant'à i banchi di i nostri scoli è intrapresi. Una riintrata micca com'è tutti l'altri passati, di sicuru, par via di ssa rubbaccia di Coronavirus. È a prima cunsiquenza di ssa situazioni nova, hè l'ubligazioni di purtà una mascara ind'i lochi chjosi cullittivi. Mentri chì calchì mesi fà, quilli chì ci guvernani diciani ch'ella ùn sirvia à nulla d'essa mascarati in carrughju è ind'i casali induv'ellu si scuntrava abbastanza mondu, oghji tuttu hè cambiatu. Ùn si tratta micca di difenda quì i scemi compii chì pensani chì a Covid-19 hè un cumplottu internazionali trimendu pà sciappà a libertà di tuttu ognunu, mancu appena. Si faci solu un custatu, in quantu cà citadini attivi, di com'ella pò essa trasfurmata a nostra vita di tutti i ghjorni da i misuri sanitari. Mentri chì no ci ridiami di l'Asiatichi chì purtavani sempri i mascari quand'elli viniani in vacanzi in Auropa tempi fà – u tempu passa in furia – l'affari pudaria divintà a norma soca pà unu o dui anni ind'è noi, u tempu di pruvà di mandà à caternu u virus. Comu pinsà chì una stututrici o un prufessori hà da riescia à fassi senta è capiscia da i so elevi com'ellu ci voli ? È i sculari, ci la farani à cuncintracci è à suppurtà un pezzu di tessuto duranti ori è ori in scola ? U fattu d'essa mascarati nant'à u so travaghju, ùn sarà micca un frenu à a pruttività ? Eppo, emi da essa ancu di più di gattivu umori cun què ? Forsa chì, com'è i popolazioni di u livanti stremu, divintarà calcosa d'abituali... Ma, inde u cuntestu di un'annata 2020 assai strana, è chì a ripetimu ùn hè ancu compia – andeti à sapè ciò chì ci pò aspittà di peghju – l'incertezzi è i tinsioni pà l'avvena sò putenti. Infini, pà una riintrata riisciuta, ùn vi scurdeti micca di a mascara ind'a vostra cartina !

■ Santu CASANOVA

EN LIBERTÉ **LES FRANÇAIS EN FAVEUR D'UN REFERENDUM POUR LES ANIMAUX**

La défense du bien-être animal continue de faire des émules dans l'opinion publique. Un récent sondage montre ainsi l'adhésion des Français au projet de référendum pour les bêtes.

Lancée au mois de juillet, la pétition pour l'organisation d'un référendum pour les animaux a déjà récolté près de 600 000 signatures. Parmi les mesures proposées, on trouve notamment l'interdiction de l'élevage en cage, des élevages à fourrure, la fin de l'élevage intensif, la prohibition de la chasse à courre, du déterrage et des chasses dites traditionnelles, l'interdiction des spectacles avec des animaux sauvages et la fin de l'expérimentation animale. Des idées qui séduisent la majorité des Français comme le montre un sondage mené par l'Institut français d'opinion publique (Ifop) pour le compte de Caniprof.com, un site d'information sur les chiens.



© croquette - Adobe Stock.com

Selon cette enquête, 87 % des habitants de l'Hexagone sont favorables à l'obligation de garantir aux animaux la possibilité d'un accès quotidien au plein air pour toute nouvelle exploitation d'élevage. De même, 75 % d'entre eux sont favorables à l'interdiction du recours à l'expérimentation animale lorsque des alternatives existent, tandis que 68 % souhaitent l'arrêt pur et simple de la filière vestimentaire des bêtes à fourrure.

Un référendum politique

En ce qui concerne le référendum pour les animaux, 73 % des sondés soutiennent le projet. Si celui-ci débouchait sur la tenue d'un scrutin, 49 % des personnes interrogées assurent qu'elles se déplaceraient jusqu'aux urnes et près de neuf électeurs sur dix seraient prêts à voter pour une loi imposant ces six propositions. À noter que parmi les potentiels votants, 63 % sont des électeurs RN. ■ L.S.

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE™

RÉDACTION

Directeur de la publication – Rédacteur en chef :
Paul Aurelli
(Heures de bureau 04 95 32 89 95 - 06 86 69 70 99)
journal@icn-presse.corsica
Chef d'édition :
Elisabeth Milleliri
informateur.corse@orange.fr
(Heures de bureau 06 44 88 69 40)
1^{er} secrétaire de rédaction :
Eric Patris
eric.patris-sra@icn-presse.corsica
(Heures de bureau 06 44 88 66 33)

BUREAU DE BASTIA

1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA
• Secréariat **Bernadette Benazzi**
Tél. 04 95 32 04 40 (Heures de bureau 06 41 06 58 36)
gestion@corsicapress-editions.fr
• Annonces légales **Albert Tapiero**
Tél. 04 95 32 89 92 (Heures de bureau 06 41 58 40 23)
al-informateurcorse@orange.fr

CorsicaPress Éditions SAS

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs,
20200 Bastia - Tél. 04 95 32 89 95
Société locataire-gérante des titres et marques
Principaux associés : PA, JNA, NCB, JFA, GA, AG, RL, PML0.

IMPRIMERIE

AZ Diffusion 20600 Bastia • Dépôt légal Bastia
CPPAP 1020 C 88773 • ISSN 2114 009
Membre du SPMR
Alliance de la Presse d'Information Générale
Fondateur Louis Rioni

COMPOSITION

sas **4/COM** graphisme design®

Opération Grenelle !

Grenelle, un nom qui rime avec sempiternel, évènementiel, ministériel. Hier, le nom d'une ancienne commune annexée en 1860 par Paris. Aujourd'hui, un néologisme pour annoncer un rendez-vous communicationnel susceptible de calmer les "IRES" professionnelles ou citoyennes. C'est toujours la même chose, dès que le ton monte, dès qu'est pressenti un danger gouvernemental, électoral, la décision «grenellienne» s'impose. Un moment voulu comme celui d'échanges, de réflexions, de discussions, de négociations pour de plus en plus désamorcer le désarroi, le dépit, la colère des participants et de moins en moins conçu pour amorcer, engager la transformation d'un système socio-économique grippé, à bout de souffle.

Combien de Grenelle depuis les accords négociés en mai 1968 au ministère des Affaires Sociales entre le gouvernement de Georges Pompidou et les syndicats et organisations patronales ? Grenelle de l'environnement, Grenelle de l'insertion, Grenelle de la mer ou dernièrement amer Grenelle des violences conjugales. En attendant un possible Grenelle sur les salaires, souhaité par certains élus ou le Grenelle des professeurs, tout juste annoncé par Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Appréciations tout de même, la variante sémantique proposée en mai dernier par Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé, qui a préféré un Ségur ; un Grenelle de la Santé doublement démasqué. Premièrement parce qu'il se déroulait dans une avenue qui célèbre la mémoire de Philippe Henri de Ségur maréchal de France, secrétaire d'État, historien et académicien et non celle de la comtesse Sophie Rostopchine, dite de Ségur, comme on pourrait le croire. Mais secondement, peut-être, parce que le Grenelle du même nom, si court conclave fut-il, avait déjà eu lieu en 2001.

Dire qu'un Grenelle ne sert à rien serait mensonger puisqu'il permet à la société civile de rencontrer ceux qui la gouvernent, ceux qui restent, malgré tout, souvent éloignés des conditions d'exercice sur un terrain foulé qu'au gré de déplacements organisés, formatés, chronométrés. Mais brandir un énième Grenelle de ceci ou de cela comme grande réponse gouvernementale dans des contextes de crises multiples, risque de laisser ceux qui y participent et ceux qui en attendent des réponses concrètes et rapides. A se demander s'il ne serait pas plus opportun d'organiser, une fois pour toute, un Grenelle des Grenelle. Une concertation qui aurait quelque peu l'avantage de mettre fin à l'utilisation accrue de cette mode de gouvernance et d'éviter une prévisible overdose.

■ **Dominique PIETRI**



© Par wegefor.com - Adobe Stock.com

H U M E U R

© DR



" SÉGUR DE LA SANTÉ "

« EN CORSE, LE SYSTÈME DE SANTÉ N'EST PAS FINANÇÉ COMME IL FAUT »

Paul-André Colombani, Député de la 2nde circonscription de Corse-du-Sud, médecin généraliste

Député de la 2nde circonscription de Corse-du-Sud depuis 2017, Paul-André Colombani est médecin généraliste dans l'Extrême-sud de l'île. À l'occasion du Ségur de la santé, début juillet il a formulé 11 propositions pour la Corse afin de tenter de mettre en exergue et de rectifier les dispositifs inadaptés à l'île.

Dans le cadre du Ségur de la santé, vous avez formulé début juillet six propositions à l'échelle nationale et onze propositions pour la Corse. Quel était le but de cette contribution ?

C'était d'essayer de faire remonter tout ce qui n'allait pas au niveau des sujets sensibles au niveau national et surtout en Corse car notre système de santé n'est pas financé comme il faut. Pire, chaque année au 1er janvier on sait à peu près prévoir quel déficit on va avoir à cause des manquements structurels. Pour toutes ces propositions, on a interrogé les syndicats, les directeurs d'hôpitaux, les gens qui travaillent dans l'aide sociale, les URPS, les infirmiers, médecins, biologistes...

Quelles étaient les ambitions principales de vos propositions relatives à la Corse ?

Il faut avant tout bien comprendre la mécanique des propositions. La proposition numéro 1 c'est s'appuyer sur une méthode de travail qui a déjà fait ses preuves en Corse. Courant 2016-2017, l'ancien gouvernement nous a envoyé des spécialistes. Nous avons alors mis autour de la table nos spécialistes à nous comme l'observatoire régional de santé et des directeurs d'hôpitaux, et ils ont échangé point par point sur ce qui n'allait pas. À ce moment là, on a pu augmenter très rapidement le coefficient géographique d'insularité qui à l'époque était le même que l'île de France. Or, avec ce gouvernement, on n'a jamais réussi à travailler comme cela. On nous envoie des inspecteurs de l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) qui entendent qu'ils veulent comme ils veulent et après on a des rapports qui sont enterrés. On nous traite comme la Bourgogne ou la Normandie alors que nous n'avons pas du tout les mêmes contraintes. Par exemple si vous voulez vous faire opérer de la cataracte il faut un robot. Ce robot est rentabilisé quand il fait un certain nombre d'opérations par an. Le problème c'est qu'à Ajaccio nous sommes obligés d'avoir un

deuxième appareil au cas où l'un tombe en panne. Il y a donc un robot qu'on finance à dormir dans un placard. C'est ce qu'on appelle un effet de seuil qui fait qu'on perd une certaine rentabilité. C'est une notion capitale. Et c'est pareil partout ! Au service de radiothérapie de Castelluccio, on sait qu'à la fin d'une année il y a 400 ou 500 000 euros de déficit, parce qu'il n'y a pas assez de volume de patients. Mais on est obligé d'avoir un service de radiothérapie en Corse, cela fait partie du service public. Mais comme le financement est le même à Ajaccio et à Marseille par exemple, structurellement on fabrique du déficit tous les ans. Donc derrière il y a plusieurs propositions qui découlent de ces constats. La T2A notamment qui finance à l'acte n'est pas adaptée pour la Corse. Il faut changer ce méthode de financement et revenir à ce qui se faisait avant, à des systèmes de forfaits.

Selon vous ce qui est ressorti de ce Ségur de la santé est-il adapté à la Corse ? Les spécificités de l'île ont-elles été prises en compte ?

Il n'est pas adapté du tout ! Il est hospitalo centré et il n'y a absolument rien pour les libéraux dedans. Quand on parlait d'un Ségur, nous pensions à une réforme beaucoup plus profonde que cela. Mais la méthode de ce gouvernement, c'est de faire des effets d'annonce. Si vous allez sur le site du ministère on annonce que les principales conclusions du Ségur de la santé ce sont 19 milliards d'euros d'investissement dans le système de santé, ou encore 15 000 recrutements. Mais quand on va au bout des choses ce n'est pas du tout la réalité ! Ce sont des milliards qui ont déjà été investis et qui sont pris ailleurs. Depuis le début ils font des effets d'annonce.

Dans les retraites cela a été comme ça, dans la réforme de l'assurance chômage aussi. Et même sur la question corse ! Quand Mme Gourault venait en visite sur l'île nous faire des tables rondes tous les mois et demi, on discutait et puis un jour ils ont arrêté les discus-



© 4zevar

sions et ont fait leurs propositions qui n'avaient rien à voir avec ce qui avait été dit autour de la table. Moi je voudrais que l'on sorte de cette méthode là et qu'on se mette tranquillement autour de la table pour pointer ce qui ne va pas dans l'île. Nous avons une population qui est plus fragile que la moyenne, plus âgée que la moyenne, un des plus forts taux de précarité, et puis nous sommes un territoire de montagne... On cumule les handicaps qui font qu'on ne peut pas être traité de la même façon que la Bourgogne.

Cette crise a aussi remis en lumière les lacunes de notre système de santé. A ce titre un collectif s'est récemment constitué pour demander à nouveau la création d'un Centre Hospitalier Universitaire (CHU) en Corse. Quelle est votre opinion sur ce point ?

L'idée portée par ce collectif n'est pas nouvelle. J'ai déjà parlé de cela à l'Assemblée Nationale. Mais avant le CHU, il faudrait parler d'une assistance publique régionale. Là aussi, nous sommes la seule région à ne pas avoir d'assistance publique. Cela est capital, car le président d'une assistance publique régionale peut tous les ans aller négocier son budget avec le ministère. Il y a une négociation qui se fait au niveau des assistances publiques. Nous on est obligé de passer par l'Agence Régionale de Santé et là aussi on y laisse des plumes. Un CHU est extrêmement difficile à mettre en place, mais toutes les régions ultra-marines en sont dotées.

Cela donne d'autres évolutions de carrière aux praticiens qui y travaillent. Pour les internes, cela est aussi plus facile pour l'attractivité d'un territoire surtout quand on sait que près de 80% d'entre eux s'installent à proximité de là où ils ont fait leur formation. Je suis complètement en phase avec ce que dit le collectif, mais la première chose à faire c'est donc l'assistance publique régionale. Cela peut se faire rapidement, mais il faut une volonté politique. Et pour le moment c'est un dialogue de sourds de ce côté là.

Depuis quelques jours, la France a un nouveau Premier Ministre. Dans son discours de politique générale, Jean Castex a notamment annoncé une nouvelle étape de la décentralisation. Qu'en pensez vous ?

Encore une fois, gare aux effets d'annonce avec ce gouvernement. Moi j'attends de voir les faits. Il n'est plus question de signer un chèque en blanc, j'attends de voir ce qu'ils vont faire. Après, il faut se mettre d'accord sur le terme. On joue un peu sur les mots avec les gens qui ne sont pas spécialistes de la Constitution... Déconcentration n'est pas décentralisation. Décentralisation c'est donner plus de pouvoirs aux élus régionaux, déconcentration c'est donner plus de pouvoirs aux préfets dans les régions. Donc il faut faire attention au chemin qu'on prend. Jusqu'à présent ce gouvernement n'a pas fait beaucoup preuve de ses qualités en matière de girondinisme.

Dans les changements ministériels, on note aussi l'arrivée d'un nouveau ministre de la justice en la personne de Me Dupont Moretti. On sait qu'en tant qu'avocat il a plus d'une fois plaidé dans

des dossiers corses. Aux côtés des 3 autres députés nationalistes, vous avez d'ores et déjà pris attache avec lui pour demander le rapprochement des prisonniers corses. Vous avez bon espoir que cela puisse aboutir ?

Nous avons demandé un rendez-vous avec lui et nous savons que celui-ci aura probablement lieu autour de la rentrée de septembre. Bien évidemment, comme nous savons qu'il connaît très bien le dossier corse, nous attendons beaucoup sur le sujet du rapprochement des prisonniers. Mais nous ne l'attendons pas que là-dessus. Nous l'attendons par exemple beaucoup aussi sur le sujet des dérives mafieuses.

Quel bilan tirez vous de votre première moitié de mandat de député ?

Je suis satisfait que l'on parle de la Corse différemment au Parlement. Il a fallu partir de très loin, faire changer le regard sur la Corse. C'est la première fois que des députés de notre tendance arrivaient à l'Assemblée Nationale, et dans des endroits comme celui-ci, les idées ne changent pas du jour au lendemain. Il faut parler, expliquer ce que l'on revendique. Par exemple, beaucoup de gens à Paris ne faisaient pas la différence entre autonomie et indépendance. Donc il a fallu expliquer quel était notre parcours, faire beaucoup de pédagogie avec tous les groupes. On commence à en mesurer doucement les fruits. Ainsi, il y a quelques mois quand on parlait encore de réforme de la Constitution, un parti comme celui de Jean-Luc Mélenchon, avec qui nous avons des positions très opposées au début, nous a soutenu sur plusieurs points comme le statut de résident. C'est un travail de lobbying de façon intense que nous avons fait. Et puis, contrairement à ce que nos adversaires disaient, nous avons aussi su nous intégrer dans un groupe parlementaire, et cela a été un très gros travail.

Justement ce groupe « Libertés et Territoires » rassemble des élus de différents courants très hétérogènes. Au quotidien, comment arrivez-vous à concilier des intérêts parfois très différents ?

Nous avons l'habitude de dire que nous ne sommes pas plus hétérogènes que le groupe En Marche. Chez En Marche, il y a des anciens socialistes et des gens qui viennent de la droite. Pourtant ils arrivent à travailler ensemble. Dans notre groupe c'est pareil. Il y a des principes. Nous avons tous notre liberté de vote, nous ne sommes pas obligés de voter tous comme un seul homme. Il y a du respect mutuel. Nous avons appris à nous connaître et à nous respecter dans nos différences.

Il est peut-être encore un peu tôt pour en parler, mais serez vous candidat à votre succession ?

Déjà il faudra que je présente un bilan tranquillement, et puis le poste de député ne m'appartient pas. Je ne dis pas que je ne vais pas me représenter, mais deux ans en politique c'est très très long.

■ Propos recueillis par Manon PERELLI



CORSICA ORIENTAZIONE FAIT SA PREMIÈRE RENTRÉE

La CdC a lancé le 2 septembre dernier sa plateforme internet consacrée à l'orientation tout au long de la vie. Ce Service Public Territorial de l'Orientation destiné à tous les publics a pour objectif de permettre à chacun de trouver sa voie.

C'est un lancement qui tombe à point nommé. À quelques heures de la rentrée, la conseillère exécutive en charge de l'éducation, Josepha Giacometti, annonçait le 2 septembre dernier le lancement de la plateforme internet Corsica Orientazione. Consciente des enjeux capitaux en matière d'orientation, de formation et d'emploi, mais aussi de lutte contre le décrochage scolaire, la Collectivité de Corse a en effet souhaité développer cette plateforme de Service Public Territorial de l'Orientation (SPTO), dans le cadre des compétences qui lui ont été confiées par la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle à l'emploi et à la démocratie sociale.

Forte de son rôle stratégique en qualité de coordinateur de l'orientation à l'échelle de son territoire, la CdC s'est de facto donné pour mission à travers Corsica Orientazione de porter à la connaissance des différents publics l'ensemble des informations sur l'orientation, les formations et les métiers. En somme, ce dispositif vise à permettre à tous les usagers, quel que soit leur âge ou leur situation, d'être informé, conseillé et accompagné tout au long de leur vie, de manière gratuite et accessible, sur l'ensemble du territoire.

Placé sous le leitmotiv « *Ugnunù pò truvà a so strada* », la plateforme concerne ainsi aussi bien les scolaires que les adultes qui voudraient se reconvertir et changer de métier. Elle donne notamment la possibilité à tous les usagers d'identifier leurs capacités, leurs compétences et leurs intérêts, afin de prendre des décisions pertinentes concernant leur éducation, leur formation ou leur profession. « Il s'agit d'ouvrir le champ des possibles pour que chacun puisse trouver sa voie afin de s'intégrer durablement au sein de notre société », indique-t-on du côté de la CdC en précisant que Corsica Orientazione aspire également à permettre de mieux connaître certains métiers en apportant des informations essentielles sur les formations existantes, les niveaux de rémunération, les débouchés, et en mettant en exergue des données socio-économiques du territoire qui identifient les secteurs porteurs d'activité.

En parallèle, Corsica Orientazione renvoie également les usagers vers ses partenaires qui les accueillent dans leurs structures sur l'ensemble du territoire afin de leur fournir des informations exhaustives, précises et pertinentes, grâce à un accueil individualisé et des conseils personnalisés qui per-



mettent d'analyser la demande de chacun, d'identifier ses besoins et de formaliser un projet d'évolution professionnel.

Enfin, à l'heure où les changements sociétaux, les mutations économiques et les évolutions technologiques rendent de moins en moins probable l'hypothèse d'une carrière linéaire, les usagers pourront aussi profiter de Corsica Orientazione pour s'informer sur les dispositifs proposés par la CdC pour aider à la réalisation d'un projet, afin de permettre à chacun de trouver sa voie grâce à des aides qui peuvent lever d'éventuels freins. ■ M.P.



Savoir + :
www.orientazione.isula.corsica
 Pour plus de renseignements un numéro vert a également été mis en place : 0800 100 126 les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9H à 11H30 et de 14H à 16H.



Bulletin d'abonnement

A remplir et à retourner sous enveloppe affranchie à :
 ICN CorsicaPress Editions - Immeuble Marevista - 12, Quai des Martyrs - 20200 BASTIA

OUI, JE M'ABONNE

- Pour un an à la version papier pour **60€** et je bénéficie de trois mois supplémentaires gratuits.
- Pour un an à la version par voie électronique pour **30€** et je bénéficie de trois mois supplémentaires gratuits.
- Pour un an à la version papier plus version par voie électronique pour **65€** et je bénéficie de trois mois supplémentaires gratuits.

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Pour recevoir la confirmation de mon abonnement et les informations liées à mon compte client, j'indique mon adresse e-mail (en majuscules) :

Email : _____ @ _____

Je désire recevoir gratuitement la newsletter d'ICN
 J'accepte de recevoir les informations d'ICN Oui Non
 et de ses partenaires Oui Non

Ci-joint mon règlement par :

CHÈQUE À L'ORDRE D'ICN CARTE BANCAIRE

N° _____

Expire fin _____ Clé _____ Les 3 derniers chiffres au dos de votre carte bancaire

Date et signature obligatoires _____





LE TÉLÉTRAVAIL, GRAND GAGNANT DE LA CRISE SANITAIRE

Si la France comptait moins de 17 % de télétravailleurs en 2019, l'épidémie de coronavirus a fait exploser ce pourcentage. Cet épisode inédit pourrait-il changer les mœurs ? Ce serait en tout cas souhaitable selon l'Ademe.

Voilà plusieurs années que les pouvoirs publics encouragent les entreprises à permettre à leurs salariés de travailler, de temps en temps, à distance. Bien qu'aucunes données officielles n'existent en la matière, l'Observatoire du télétravail estime pourtant qu'il n'y a qu'entre 8 et 17,7 % d'adeptes de cette organisation du travail en France, là où les pays du nord de l'Union atteignent allègrement les 30 %. La crise du coronavirus a toutefois changé la donne.

Un impact bénéfique

D'après l'Agence de la transition écologique (Ademe), 41 % des actifs ont adopté le télétravail pendant les mois de confinement sanitaire. Or, ce fut une expérience enrichissante à en croire cette étude publiée le 2 juillet 2020. Les Français ont ainsi pu cuisiner davantage (plus d'une heure par jour pour 40 % d'entre eux), réorganiser leurs courses pour diminuer le gaspillage alimentaire et ils ont privilégié les achats en ligne, bien qu'en n'étant pas toujours conscients de l'impact environnemental du e-commerce. Résultat : 60 % des télétravailleurs ont mieux géré leur stress et se sont sentis plus concentrés, tandis qu'un peu plus de la moitié ont eu l'impression d'être plus productifs et d'avoir un meilleur équilibre entre vie professionnelle et personnelle.

De nouvelles aspirations

Pour l'Ademe, le constat est clair : il faut démocratiser beaucoup plus largement cette organisation du travail à distance. L'Agence nationale estime que 3,3 millions de déplacements et 3 200 tonnes de gaz à effet de serre pourraient ainsi être évités chaque semaine si 35 % des actifs continuaient à télétravailler. De même, alors que 75 % des chômeurs ont des difficultés à trouver un emploi à cause des transports, cette pratique pourrait être une solution pour la moitié d'entre eux.

Les Français sont d'ailleurs prêts pour le changement ! 71 % des personnes qui télétravaillaient déjà avant la crise souhaitent le faire plus souvent. Quant à ceux qui ont découvert cette organisation pendant le confinement, ils comptent également y recourir davantage. Selon un sondage Ipsos-Perial AM paru le 21 juillet, un tiers des salariés

comptent pratiquer le télétravail de façon occasionnelle dès la rentrée, tandis qu'un autre tiers entend bénéficier de jours fixes de télétravail. Plus encore, 45 % des travailleurs interrogés affirment que, s'ils avaient le choix, ils aimeraient passer la moitié du temps au bureau et l'autre moitié en travail à distance depuis leur domicile.

Le difficile retour à la réalité

Malheureusement, alors même que la circulation du Covid-19 devrait pousser les entreprises à continuer à proposer du télétravail, on constate un retour massif au bureau depuis le déconfinement. Plus d'un salarié sur deux interrogé par l'institut Ipsos déclare ne plus être du tout en télétravail [55 %]. De même, si 45 % des employés continuent à travailler à distance, ce n'est qu'un jour et demi par semaine en moyenne.

Dès l'obligation de télétravail levée, bon nombre d'entreprises se sont empressées de ramener tout leur personnel sur site, reprenant ainsi leurs habitudes d'un présentiel à outrance destiné à mieux contrôler les équipes. Si on peut espérer une légère évolution des mœurs en la matière, la peur des tire-au-flanc incapables d'effectuer convenablement leurs tâches depuis leur domicile semble toujours bien ancrée.... ■ par L. S.



SCALDERA ISOLAMENTU
ISOLATION CHAUFFAGE
LIGNAMERE VENTILAZIONE
VENTILATION MENUISERIES

Projet régional de 200 logements pilotes

jusqu'à 15 000 euros d'aide

In casa prutetta ùn ci entre fretu !

Retrouvez toutes les informations auprès de votre conseiller Espace Info Energie au :
04 95 72 13 25 www.aue.corsica

COLLETTIVA di CORSICA COLLETTIVITÀ di CORSE
Agence Aménagement, Urbanisme & Énergie de la Corse
Agence Développement, Urbanisme et Énergie de la Corse

ORELI
Outils pour la Rénovation Énergétique du Logement Individuel

ORELI C'EST QUOI ?

- La réalisation et la prise en charge financière des études ;
- L'accompagnement des ménages tout au long des travaux ;
- Une aide financière jusqu'à 15 000 euros par projet et cumulable avec toutes les aides existantes (ANAH, OPAH, AGIR+, Cite etc...);
- Un outil de lutte contre la précarité énergétique ;
- Un plan de relance pour les entreprises et les artisans du BTP ;
- Un plan de formation dans les métiers du bâtiment et énergies renouvelables.

UN BILAN D'ÉTAPE QUI CONFIRME L'INTÉRÊT DE CE DISPOSITIF INNOVANT

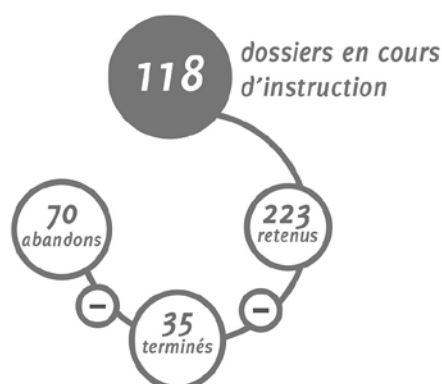
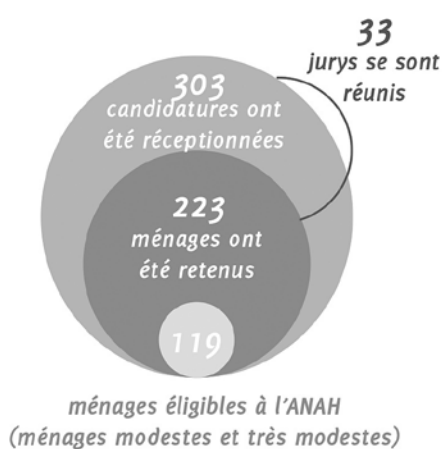
" Ce dispositif innovant, adopté à l'unanimité le 3 octobre 2015 par l'Assemblée de Corse, s'inscrit dans le cadre des objectifs de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie, conduite par l'Agence d'Aménagement durable, d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse."

" L'enjeu est de définir la méthode la plus pertinente pour mener à bien les projets de rénovation énergétique des maisons individuelles et d'en optimiser la mise en œuvre à grande échelle."



Le recrutement des ménages est essentiellement fait par les Conseillers ORELI (Conseillers des Espaces Info Energie et des Plateformes de la Rénovation énergétique de la CAPA et du Fium'Orbu Castellu). Ces conseillers, repartis sur l'ensemble du territoire, accompagnent les ménages du début jusqu'à la fin des travaux et permettent au quotidien de faire le lien avec divers partenaires et entreprises. Ils restent le maillon essentiel du dispositif.

EN CHIFFRES



101 dossiers passés en consultation des entreprises



22 chantiers en cours de finalisation
35 chantiers terminés

€ 800 007 euros de primes ont déjà été alloués pour 57 dossiers.

DEVENIR VÉGÉTARIEN, OUI, MAIS...

À l'heure où la surconsommation de viande suscite de vifs débats, de plus en plus de gens se tournent vers le végétarisme. Mais se priver de chair animale ne s'improvise ni dans le corps ni dans l'assiette...



Si le végétarisme est tout à fait tenable, voire sain sur le long terme, il peut provoquer de graves carences en cas de mauvaise gestion des apports protéinés.

Ce n'est un secret pour personne : la viande n'a plus si bonne réputation qu'autrefois. Source de souffrance animale, sa production comporte également des effets négatifs sur l'environnement et la santé humaine, en multipliant notamment les risques de cancer colorectal et intestinal lorsqu'elle est mangée en trop grande quantité.

Ces raisons poussent de plus en plus d'ex « viandard » à écarter poulets rôtis et biftecks de leur alimentation, pour rejoindre les 2 à 3 % de végétariens français. Mais gare à celui qui voudrait se lancer dans un tel régime à la légère ! Si le végétarisme est tout à fait tenable – voire sain – sur le long terme, il peut provoquer de graves carences en cas de mauvaise gestion des apports protéinés. Pour se lancer en toute sécurité, une petite rééducation alimentaire s'impose !

Attention aux carences

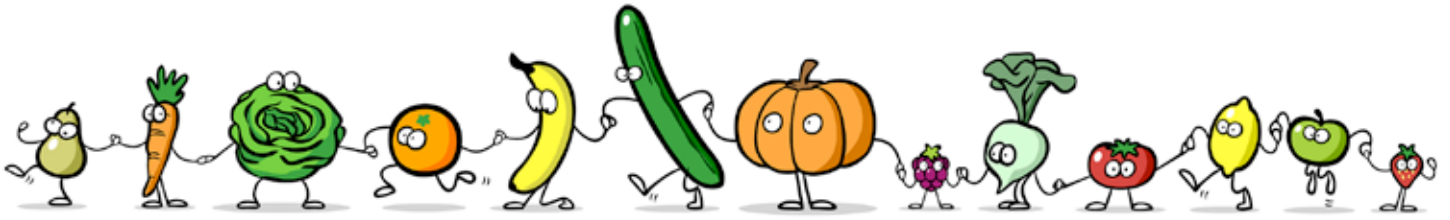
Par définition, un végétarien exclut la viande et le poisson de son alimentation, tout en s'autorisant généralement les œufs et les produits laitiers ; on parle alors d'ovo-lacto-végétarisme ou de lacto-végétarisme. Se passer de protéines animales n'est pas anodin et peut, sur le long terme, devenir dangereux pour la santé.

C'est pourquoi, il faut impérativement les remplacer par des équivalents. Les légumineuses, telles que les lentilles, les fèves et les pois chiches, ainsi que le soja et les fruits oléagineux (noix de cajou, amandes) sont de très bons substituts.

Les aliments céréaliers complets (flocons d'avoine, riz brun, pain au son) assurent l'apport de vitamine B nécessaire à l'énergie ainsi qu'au bon fonctionnement de la mémoire et du système nerveux, tandis que les œufs et les algues sont sources de vitamines B9 et B12. La vitamine D, que l'on trouve habituellement dans les poissons et crustacés, se trouve aussi dans les fromages, à condition de manger des produits laitiers.

Se passer de protéines animales n'est pas anodin et peut, sur le long terme, devenir dangereux pour la santé.

Certains fruits et légumes tels que les haricots blancs, les épinards, les pistaches et le cresson approvisionnent l'organisme en fer et en zinc. Les huiles de colza, d'olive ou de lin ainsi que les noix apportent les quantités essen-



tielles d'oméga-3. Si l'on peut se priver de chair lorsqu'on la remplace par des ingrédients aux propriétés similaires, le végétarisme est un régime rigoureux qui ne convient pas à tout le monde. Il est en effet peu adapté aux personnes fragiles, malades, ainsi qu'aux enfants et aux femmes enceintes.

Au fur et à mesure

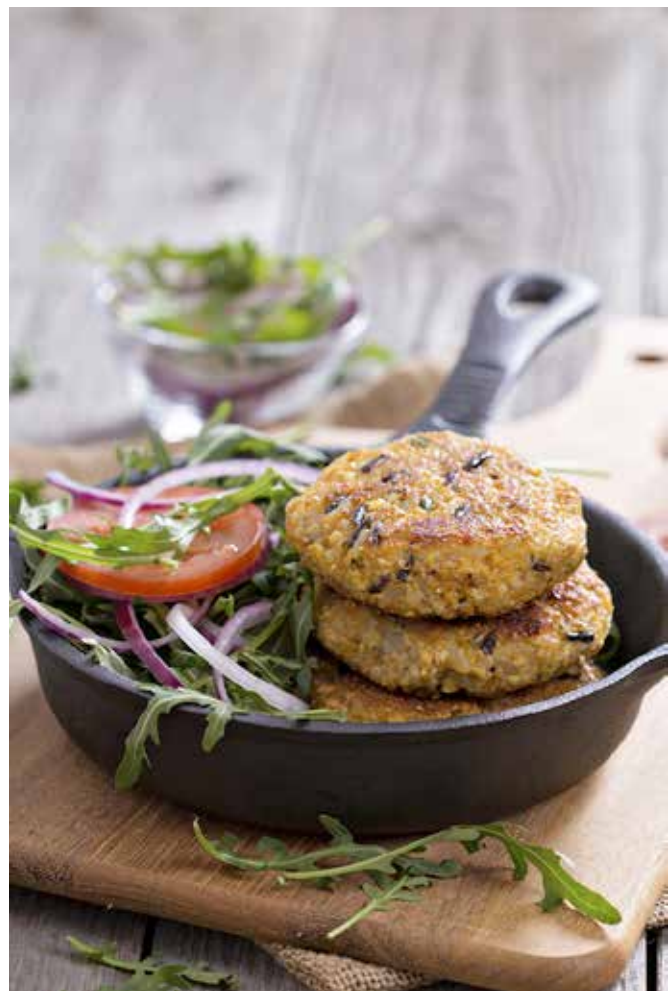
Même si votre conscience écologique vous incite à rayer la viande de votre assiette illico presto, il est recommandé de devenir végétarien progressivement, en se mettant d'abord au régime uniquement le week-end, par exemple. Il est également conseillé de se débarrasser de la viande rouge en premier, puis des autres au fur et à mesure.

Avant de se lancer à la découverte de plats « vegan » méconnus, farfelus ou pas forcément appétissants, il est préférable de commencer par se faire plaisir en dégustant des mets « verts » qui vous plaisaient déjà en tant qu'omnivore : tarte à la tomate, taboulé, rouleaux de printemps, houmous... Les barbecues et hamburgers végétariens remplacent aisément le traditionnel steak-frites !

Prendre le temps de s'adapter à ce nouveau mode de vie et vérifier son état de santé

Petit à petit, introduisez de nouveaux plats dans votre régime. Laissez-vous surprendre par les fruits exotiques ou les légumes oubliés, et testez toutes sortes de laits en accompagnement : lait de soja, de riz, de coco, d'amande ou de noisette. Pour donner de la saveur à vos préparations, ne lésinez pas non plus sur les aromates ! Les restaurants végétariens aident également à prendre goût aux légumes.

Certaines cuisines étrangères (chinoise, libanaise ou indienne) limitent la viande dans leurs cartes et permettent ainsi de découvrir de nouvelles saveurs sans difficulté. Il faut surtout prendre le temps de s'adapter à ce nouveau mode de vie et vérifier son état de santé en faisant des analyses médicales régulières, surtout dans les débuts. Plusieurs mois sont souvent nécessaires avant que le sentiment de manque disparaisse totalement. ■ L. S.



La viande n'a plus si bonne réputation qu'autrefois, surtout lorsqu'elle est mangée en trop grande quantité...

CARNETS DE BORD

par **Béatrice Houchard**



Les masques, le Tour et les Petits nègres

Ouoi de neuf ? Devinez ! Bien évidemment, les masques ! Ah, les masques ! Heureusement qu'ils sont là pour nourrir les conversations de la rentrée, celles de l'automne après celles du printemps et de l'été et avant, malheureusement, celles de l'hiver. Si le sujet n'était pas si grave, on rirait. Il n'est d'ailleurs pas interdit de sourire face aux contradictions gouvernementales. Inutile et quasi-dangereux en mars-avril, le port du masque est devenu une précaution sage en juin, puis une injonction morale et enfin en septembre une obligation passible d'une amende de 135 euros.

Qu'il faille porter un masque dans les endroits clos, tout le monde est d'accord et une majorité écrasante de Français s'y conforme depuis plusieurs semaines. C'est la moindre des choses pour se protéger et surtout pour protéger les autres dans les transports, chez les commerçants, sur les marchés, dans les administrations, les cabinets médicaux, etc. Dans les espaces extérieurs, c'est un peu plus discutable et même certains médecins en contestent l'utilité, puisque la plupart des foyers d'infection au Covid-19 (les fameux « clusters », ce mot bien anxiogène) sont identifiés lors de rassemblements en milieu clos, notamment les réunions de famille, fêtes, mariages ou enterrements.

Sur cette question, une fois de plus, le citoyen a eu du mal à suivre. A Paris et dans les villes de la petite couronne parisienne, on a d'abord eu droit à une carte à peu près illisible, indiquant le nombre de rues où le masque devenait obligatoire. Exemple : « Rue Tartempion, du numéro 16 au numéro 58 ». Rien n'était dit sur les numéros impairs. Puis le Préfet de police a pris les choses en main et a rendu obligatoire le port du masque en extérieur à Paris et dans trois départements limitrophes (Hauts-de-Seine, Val-de-Marne et Seine-Saint-Denis), y compris dans les allées désertes du



Bois de Boulogne le samedi à 7h du matin, pour les piétons, joggers et utilisateurs de deux-roues. Arrêté préfectoral applicable à compter du vendredi 28 août à 8h. Ce jour-là, huit heures sonnent, on applique l'arrêté. A 8h40, patatras : suite à une intervention de la mairie de Paris, le masque n'était plus obligatoire pour les joggers et les cyclistes. De contradiction en contradiction, les citoyens perdent un peu plus une confiance, déjà bien écornée, dans les responsables politiques.

Le problème, c'est aussi que le Covid-19 et les masques rendent fou. Ou profondément bête. Ou les deux à la fois. Que penser de ces Allemands hostiles au port du masque qui tentent d'assaillir le Reichstag à Berlin, en arborant des emblèmes néo-nazis ? Que penser de cette Française, dans une manifestation peu suivie, qui déclare à propos du confinement : « Même les nazis n'avaient pas osé ! » Il faudrait pouvoir rester calme, prendre du temps et lui expliquer Auschwitz, Oradour-sur-Glane (récemment profané par des extrémistes ou complotistes sans cerveau) et les fusillés du Mont Valérien, au cas où l'école publique ne lui aurait laissé aucun souvenir de ces lieux et de ce qui s'y est déroulé. Mais quelque chose murmure à notre oreille que tous nos efforts seraient vains. Reste l'indignation ou, pire, la tristesse.





REPRENDRE OU PAS LE TRAIN DE LA PRIMAIRE

À droite comme à gauche, on est parti à la recherche du « candidat naturel » [c'est l'expression consacrée] pour l'élection présidentielle de 2022. Mais, à droite comme à gauche, on ne le trouve pas et pour cause : il n'existe pas, ce candidat qui s'imposerait de manière à venir défier les probables candidature d'Emmanuel Macron, Marine Le Pen voire Jean-Luc Mélenchon. C'est normal, diront certains, puisque la gauche et la droite n'existent plus. Mais est-ce si sûr ? Quand on regarde les résultats des élections municipales, on constate que ce sont bien les Républicains (LR) et le Parti socialiste qu'ils l'ont emporté malgré l'effet de loupe sur les victoires des écologistes dans les grandes villes, sur fond de déroute de LREM, le parti majoritaire.

La droite n'a plus de leader. Le président du parti Les Républicains, Christian Jacob, n'est pas présidentiable. Xavier Bertrand et Valérie Pécresse ont des fourmis dans les jambes mais n'appartiennent plus à LR et doivent d'abord, en mars 2021, être réélus à la tête de leurs régions respectives. Laurent Wauquiez se terre en Auvergne-Rhône-Alpes. Bruno Retailleau et Philippe Juvin sont tentés par une primaire. Rachida Dati, comme d'habitude, n'exclut rien. Et le possible favori de la droite, François Baroin, ne dit rien. Reste une hypothèse caressée par nombre de militants : l'éternel recours de Nicolas Sarkozy, même si l'ancien président de la République a été battu à la primaire de 2016 et va passer beaucoup de temps au tribunal dans les mois qui viennent. A moins, finalement, qu'une partie des électeurs de droite ne jugent que le candidat, sinon de leur cœur, du moins de leur raison, s'appelle... Emmanuel Macron. C'est d'ailleurs le chemin que vient d'indiquer le maire de Nice, Christian Estrosi.

A gauche, autre dilemme : les socialistes doivent-ils avoir leur propre candidat, faire alliance avec les écologistes pour avoir un candidat commun ou s'effacer derrière un candidat écologiste, puisque les écologistes sont à la mode ? Ils n'ont pas fini d'en débattre et il semble que François Hollande campe en embuscade.

Les ans comme les autres, à gauche et à droite, devront d'abord résoudre cette question épineuse : faut-il ou non organiser une primaire, très « tendance » il y a cinq ans mais qui a largement fait la preuve de ses insuffisances (voir le score de Benoît Hamon au premier tour de l'élection présidentielle) et de sa force de division (voir la campagne de François Fillon, bien avant même les « affaires »). Les primaires à succès, en 2017, avaient ensuite enfanté des échecs.

DES NÈGRES DEVENUS SOLDATS

Dix petits nègres, l'un des titres phares du roman policier, ne s'appellera plus Dix petits nègres mais ils étaient dix. A soixante-quatorze reprises, dans le livre, le mot « nègre » sera remplacé par « soldat ». Ainsi en ont décidé les ayants-droits d'Agatha Christie, offrant au livre une publicité éditoriale dont il n'a pas le plus urgent besoin, ayant déjà été vendu à plus de cent millions d'exemplaires dans le monde !

Dès 1946, la version anglaise avait été rebaptisée Ils n'étaient plus que neuf, avec la bénédiction de l'auteur. On ne va donc pas prolonger inutilement la polémique dont se sont emparés les réseaux sociaux. Simplement poser une question : ce changement de titre est-il une victoire convaincante contre le racisme ou le triomphe d'un politiquement correct qui bientôt, au nom de la laïcité, interdira aux pâtisseries de vendre des « religieuses » ? Un fabricant de glaces a déjà banni les esquimaux de ses rayons pour ne vexer personne. Soyons sérieux : il faut avoir l'esprit tordu pour lire du racisme dans Dix petits nègres. En attendant, gardez vos vieux livres de poche, ils seront un jour collector. Comme ce très beau livre retrouvé dans mes placards, La revue nègre, à la gloire de Joséphine Baker, qui assumait l'appellation. Dois-je le livrer à l'autodafé général, le cacher dans la cave ou le vendre à prix d'or à un bouquiniste rebelle ?

C'EST PARTI !

Avec deux mois de retard, le Tour de France est parti de Nice. On espère qu'il arrivera sans trop de dommages sur les Champs-Élysées le 20 septembre. Seules les deux guerres mondiales l'avaient interrompu. Sa tenue sonne donc comme une petite victoire : le Covid-19 n'a pas eu raison de la plus grande épreuve sportive du pays.



Pourtant, la fête est loin d'être complète. On avait espéré que le départ du Tour coïnciderait avec une période de renouveau d'après-crise sanitaire. Hélas, il n'en est rien. Ce qui manquera à l'édition 2020, à laquelle on souhaite un beau et légitime vainqueur, ce ne sera pas forcément le soleil (il fait souvent beau en septembre comme il peut tomber des cordes en juillet) ; ce ne sera pas toujours le public même si, dans certains cols, le quasi-huisclos va s'imposer et enlever de la joie aux supporters et de l'adrénaline aux coureurs. Ce qui va manquer, c'est cette petite touche d'insouciance qui accompagne généralement la course quand elle se déroule au début des vacances scolaires, mettant entre parenthèses les problèmes collectifs et les soucis particuliers.

Pendant la course, on va redouter l'impondérable, les deux cas positifs de Covid qui obligeraient une équipe à quitter la course. Que fait-on, si c'est celle du porteur du maillot jaune à trois jours de l'arrivée ? Ne boudons pourtant pas notre plaisir et notons sur l'agenda l'étape du 10 septembre entre Chauvigny, dans la Vienne, et Sarran en Corrèze.

Le Tour y rendra hommage à Raymond Poulidor en traversant sa commune de Saint-Léonard-de-Noblat, puis à Jacques Chirac à Sarran, son fief électoral, et même à Antoine Blondin en passant dans le village de Linards. Blondin le poète du Tour qui écrivait : « On ne guérit jamais du Tour de France. » D'autant qu'il n'y a pas de vaccin contre la « Grande Boucle », alors qu'on en attend un avec impatience contre le Covid-19. ■

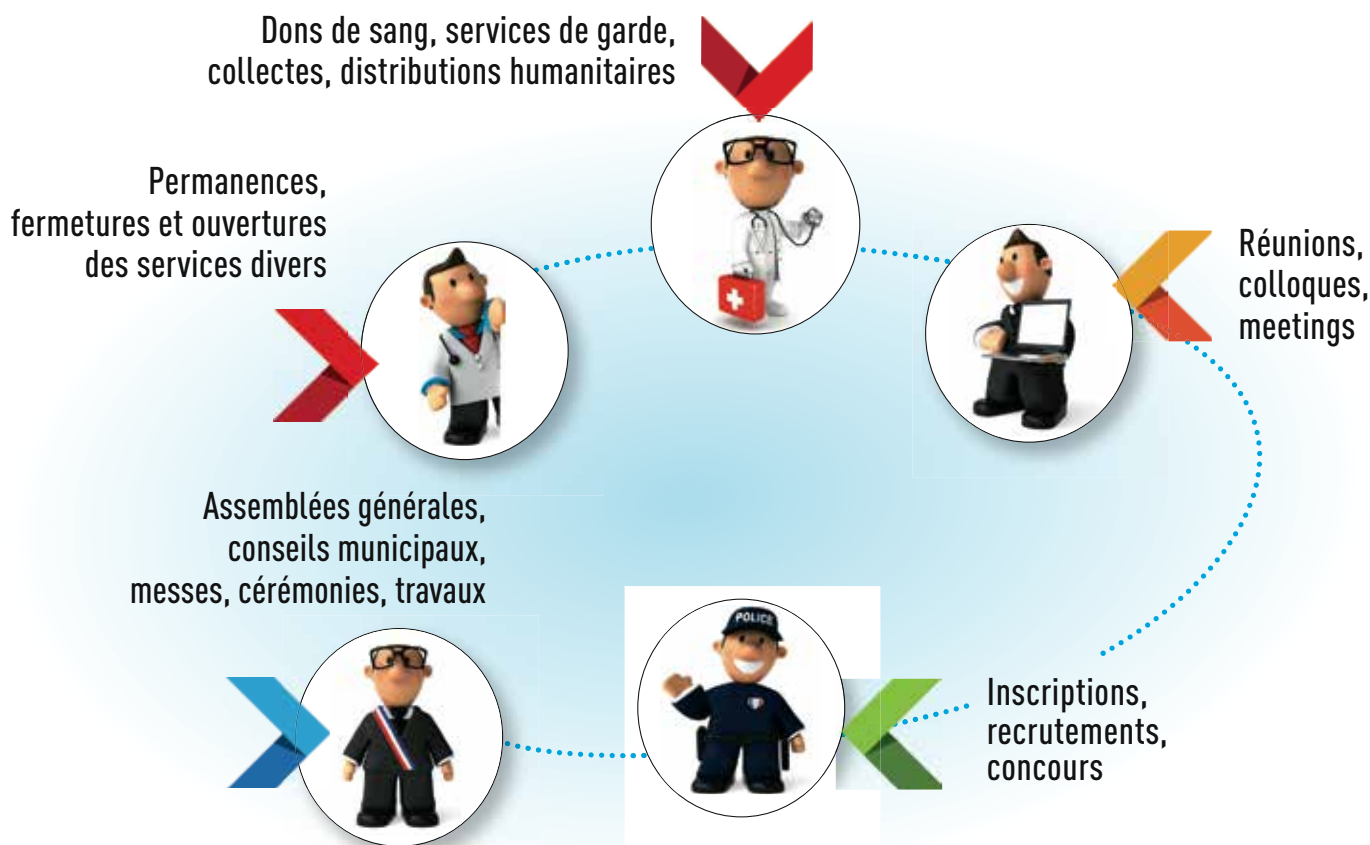
POUR ANNONCER GRATUITEMENT
LES **RENDEZ-VOUS**
DE VOS ASSOCIATIONS
ET **COMMUNES**



**SERVICE
GRATUIT**

www.icn.corsica/publier-une-info

L'agenda en ligne de votre commune ou de votre association



**POUR COMMUNIQUER
DANS L'AGENDA DE MA COMMUNE**

JE ME RENDS SUR

www.icn.corsica/publier-une-info

